

REFLEXIONS SUR LES CONDITIONS SOCIALES DE PRODUCTION DES PRATIQUES ARTISTIQUES DANS LE CHAMP DU TRAVAIL SOCIAL

Gérard CREUX – IRTS de Franche-Comté, Université de Franche-Comté

gcreux@wanadoo.fr

Le travail social : un champ où il est question de « conduites artistiques »

Si les recherches sociologiques abondent au sujet du « travail social »¹, on y parle davantage de ses évolutions, de ses mutations. Leurs analyses restent générales, ce qui ne signifie pas qu'elles soient dénuées d'intérêt, bien au contraire. Mais rares sont celles qui ont porté sur un aspect particulier. En effet, nous avons remarqué que dans le champ² du travail social³, certains travailleurs sociaux avaient des pratiques artistiques (théâtre, chant, musique, arts plastiques...) et vu sous cet angle, il n'a pas, à notre connaissance, été exploité par la sociologie des faits culturels et artistiques.

Cependant, les travailleurs sociaux s'inscrivent dans un champ relativement vaste. Ainsi, dans leur ouvrage, Jacques Ion et Bertrand Ravon s'attachent à montrer l'aspect des « combats culturels » des travailleurs sociaux tels que l'avortement, la sexualité, le droit à la différence, le racisme, le contenu et les formes de la création artistique... Ils nous font remarquer que « *C'est face aux notables locaux que, professionnellement d'abord et politiquement ensuite, bien des travailleurs sociaux ont été appelés à prendre parti pour défendre : qui la tenue d'un spectacle jugé subversif, qui une demande de subvention, qui la mise à disposition de locaux pour une réunion publique [...]* »⁴. D'autre part, à titre d'exemple, dans nos représentations contemporaines et communes du travail social et des travailleurs sociaux, « [...] la représentation de l'AS⁵ c'est pas la représentation de l'AS qui fait du théâtre avec des gens. Dans l'imaginaire des gens, c'est quand même plus quelqu'un qui est derrière son bureau, qui travaille en individuel, je parle pas des autres représentations qui frôlent la caricature »⁶.

C'est pour éviter cette caricature que nous avons entrepris d'effectuer une recherche sur ces travailleurs sociaux qui, dans le cadre de leur profession, ont des « conduites artistiques »⁷. Nous parlerons de « conduite » car, comme le note Aude Mouaci dans sa recherche sur les poètes amateurs, « *j'ai envisagé l'écriture poétique (amateur ou non) comme une conduite culturelle [en italique dans le texte]. En effet, elle constitue une pratique, en tant que travail de transformation du langage, mais aussi une conduite, c'est-à-dire une manière d'agir, de penser, de sentir, de voir les choses orientés par des valeurs et des normes définies sur un plan social et culturel* »⁸.

Dans un premier temps, il conviendra de relever quelques caractéristiques principales du travail social. Cette tâche aura pour objectif le décroisement du champ du « travail social » et du champ de « l'Art et de la Culture » selon un axe sociologique, même si Claude Chalaguier note que « *Parler d'Art et de Travail Social en même temps, vouloir y trouver une relation, autant apparemment vouloir unir le*

¹ Nous citerons à titre d'exemple les travaux de Michel Autes, Alain Vilbrod ou encore de Jeannine Verdes-Leroux, Amédée Thévenet, Jacques Désignaux, Bertrand Ravon, Jacques Ion...

² Nous employons la notion de « champ » au sens sociologique du terme. Nous reviendrons un peu plus loin sur ce point.

³ Dans son acception la plus large, le travail social renvoie à l'ensemble des interventions visant à assister, aider, accompagner et éduquer les populations considérées comme les plus vulnérables et ce sous différentes formules de handicap : le handicap physique, le handicap sensoriel, le handicap mental, le handicap social.

⁴ Jacques Ion et Bertrand Ravon, Les travailleurs sociaux, Paris, Editions La découverte, 2002, p.96-97.

⁵ AS = assistante sociale

⁶ Extrait d'un entretien réalisé auprès d'une assistante de service social.

⁷ J'entends par « conduite artistique » toute activité créatrice de transformation de la matière ayant un caractère irréel (dans le sens de Herbert Marcuse quand il écrit qu'un roman n'est pas un récit journalistique, une nature morte n'est pas la vie, la boîte de conserve utilisée par le pop-art n'est pas dans les supermarchés...). Néanmoins, nous reviendrons précisément sur les conduites artistiques que nous avons retenues dans le cadre de notre enquête. Notre choix découle de notre raisonnement théorique.

⁸ Aude Mouaci, Les poètes amateurs. Approche sociologique d'une conduite culturelle, Paris, Editions l'Harmattan, 2001, p.6.

feu et l'eau, la terre imperturbable et le vent passager »⁹. Cependant, en tant que sociologue, nous ne sacrifions ni le Travail Social, ni l'Art, ni la Culture, nous les considérons tout simplement comme des faits sociaux eux mêmes considérés comme des choses¹⁰. En effet, quand Max Weber se penche sur la religion il écrit « Définir la religion, dire ce qu'elle « est » est impossible »¹¹, en précisant qu'il s'intéressa davantage aux effets du religieux sur les individus. Nous nous inscrivons dans cette démarche et la sociologie possède des outils conceptuels qui vont justement nous permettre de tenter de lier l'ensemble et de comprendre ce phénomène social. Car comme nous l'a enseigné, Emile Durkheim, « La cause déterminante d'un fait social doit être recherchée parmi les faits sociaux antécédents (...) »¹². Autrement dit, nous émettons l'hypothèse que ces conduites trouvent racine dans le travail social lui-même. Ceci nous permet d'écarter une hypothèse que nous jugeons trop simpliste qui consisterait à avancer que les travailleurs sociaux ont ces conduites car ils les ont déjà sur leur temps libre, hypothèse qui demandera néanmoins à être vérifiée.

Si ce phénomène social n'est pas nouveau¹³, il prend une toute autre importance sitôt qu'il est recontextualisé dans la construction historique du travail social et de ses conséquences sur les professions. Il ne s'agira donc pas de montrer en quoi ces conduites peuvent servir d'outil d'intégration, d'insertion des personnes en situation de handicap, qu'il soit social, physique ou intellectuel comme c'est souvent le cas, mais comment elles peuvent contribuer à la construction ou plus exactement à la reconstruction identitaire d'un champ professionnel, à savoir celui des travailleurs sociaux et que cette reconstruction participe à ce que nous appelons le « réenchantement du travail social ». C'est dans cette perspective que nous allons tenter de soulever quelques pistes de réflexions en nous appuyant sur un travail de terrain original.

D'un point de vue méthodologique, nous avons choisi d'avoir une approche quantitative et qualitative. Nous ne nous servons ici que de l'enquête par questionnaire car le travail qualitatif n'étant qu'en partie réalisé et n'ayant pour l'instant pas fait l'objet d'une analyse, nous préférons ne pas le prendre en compte plutôt que de nous lancer dans des interprétations hasardeuses. Il importe néanmoins de préciser que le recueil de données de notre travail par questionnaire s'est fait, dans le cadre de cet article, uniquement par le biais d'Internet (à l'exception de quelques questionnaires papiers)¹⁴. Cette approche pose néanmoins des interrogations d'ordre méthodologique et épistémologique¹⁵ : par exemple, tous les travailleurs sociaux n'ont pas Internet et cette « discrimination numérique » se traduit au travers de la constitution de notre échantillon qui se construit de fait aléatoirement¹⁶. Ainsi, force est de constater ici que nous avons eu soit une surreprésentation soit sous représentation des professions : plus le niveau de formation est haut, plus cette catégorie est représentée. C'est un élément bien entendu à prendre en compte. Cependant, nous considérerons dans le cadre de cet article les travailleurs sociaux dans cette globalité professionnelle que nous allons désormais définir.

Sur la construction identitaire des travailleurs sociaux

En premier lieu, il est nécessaire de cerner le champ professionnel du travail social. Ensuite, nous tenterons de construire notre réflexion sociologique sur ce qu'il est couramment appelé la « crise des travailleurs sociaux »

⁹ Claude Chalaguier, « Art et travail social », in Forum (revue de la recherche en travail social), « Art et travail social », N°64, juin 1993, p.2.

¹⁰ Emile Durkheim, Les règles de la méthode sociologique, Paris, Editions PUF, 1990.

¹¹ Max Weber, Economie et société, Tome 2, Paris, Editions Plon, 1995, p.145.

¹² Emile Durkheim, op.cit., p.109.

¹³ Comme le rappelle Sylvie Rouxel, « Les initiatives publiques ou privées, dans lesquelles l'action sociale [et nous ajoutons l'éducation spécialisée et l'animation] rencontre l'action culturelle et artistique ne sont pas neuves. Elles s'inscrivent dans une lignée historique attachée aux mouvements d'éducation populaire du début du siècle dernier, ainsi que dans les politiques culturelles, plus récemment mises en place au niveau local et national » in « Quand la culture rencontre l'action sociale. Réflexions à partir de quelques exemples de terrain », Vie sociale, n°4, 2004, p.60.

¹⁴ Ce questionnaire comporte 201 questions réparties sur quatre parties. Après un peu plus de 6 mois, nous avons obtenu 366 réponses traitables, auxquelles s'ajoutent 46 questionnaires papiers.

¹⁵ Sur ce point voir le travail de Cécile Prévost-Thomas, « Musique et internet : enjeux épistémologiques et modalités pratiques d'un terrain virtuel » in Musique et sociologie : enjeux méthodologiques et approches empiriques, Sous la direction de Anne-Marie Green, Paris, Editions L'harmattan, 2000, p.233-256.

¹⁶ C'est pour cette raison que nous avons entrepris de recueillir également les données par voie classique, en l'occurrence postale.

Une définition des travailleurs sociaux

En nous appuyant sur Amédée Thévenet et Jacques Désignaux, nous entendons par travailleur social tous « *professionnels reconnus comme tels principalement par le ministère chargé des affaires sociales qui, après formation qualifiante, se voient confier des tâches de nature sociale, éducative, psychologique ou médico-sociale, auprès de populations en difficultés* »¹⁷.

Le champ du travail social est ainsi composé d'une multitude de professions. Et avec l'appellation « travail social », des métiers qui étaient différenciés historiquement vont être rassemblés sous un même label générique. Ainsi trois métiers vont constituer le « noyau dur » des professions traditionnelles ou historiques du travail social : assistant de service social, éducateur spécialisé et animateur. Cependant, suite aux évolutions du travail social des métiers se sont greffés au « travail social » et se sont posés des problèmes de frontière. Et la classification qui est proposée dans les ouvrages est davantage « technique » que juridique. Nous retrouvons ainsi trois groupes sur lesquels se sont constituées les professions que nous avons retenues dans le cadre de ce travail. Le premier groupe est constitué des professions centrées sur la famille. On y retrouve les assistants de service social, les conseillères en économie sociale et familiale, les travailleurs de l'intervention sociale et familiale et les auxiliaires de vie sociale. Le second groupe concerne les professions éducatives. Il s'agit des éducateurs spécialisés, des moniteurs éducateurs, des moniteurs d'atelier, des éducateurs techniques spécialisés, des aides médico-psychologiques, des éducateurs de jeunes enfants. Le troisième groupe est celui des professions chargées des fonctions d'animation. En l'occurrence il s'agit ici des animateurs. De plus, il est fait régulièrement référence aux assistantes maternelles. Elles constituent l'effectif le plus important. Mais dans le cadre de notre travail, nous ne les avons pas prises en compte. En effet, nous n'avons retenu que les professions qui dépendent directement d'institutions (quelles que soient leurs formes), ce qui n'est pas le cas de toutes les assistantes maternelles. Ce choix se justifie par l'orientation théorique de notre travail et notamment par la définition de la notion d'identité que nous allons retenir.

Sur la « crise identitaire » des travailleurs sociaux

Ce qui nous a particulièrement marqué dans cette recherche, c'est le discours sur le travail social et les travailleurs sociaux. Ainsi, il est fait régulièrement constat dans la littérature sur le travail social, d'une « crise » du travail social, des travailleurs sociaux, de leur lassitude¹⁸, de leur souffrance¹⁹, ainsi caractérisés par une « perte de sens », « perte des repères », « manque d'éthique », « dérive économique », « manque de moyens humains », « de la quantité au détriment de la qualité ». Ainsi, à la question ouverte de notre questionnaire : « *On constate aujourd'hui un certain mécontentement dans le monde du travail social. Avez-vous aussi des raisons d'être mécontent(e) ?* », sur 404 personnes ayant répondu, 82,7% répondent « oui » et 17,3% « non ». Les raisons ensuite évoquées, à titre d'exemple, sont les suivantes : « manque de reconnaissance, manque de moyen, volonté de politiser l'action sociale », « instrumentalisation des travailleurs sociaux par des commandes qui nous inscrivent dans des injonctions paradoxales. Le double bind²⁰ est permanent et usant », « demandes et commandes parfois en décalages avec la réalité du terrain, rendement au détriment de l'utilisateur qui n'a parfois pas le temps de se poser », « le décalage entre la réalité de terrain et la gestion politique et économique des institutions, et cela bien sûr au détriment des usagers... », « (...) déconsidération (élus, hiérarchie), déqualification, manque chronique de moyens, malgré ou à cause de la loi de 2002, l'utilisateur devient un client à qui l'on parle plus de « satisfaction » que d'accompagnement dans un projet de vie », « augmentation de la masse des familles accompagnées au détriment de la qualité de l'accompagnement... trop vite et moins bien ! », « les politiques tentent de dénigrer le travail des travailleurs sociaux aux yeux du public en général, ils font diversion en attirant l'attention sur de faux problèmes. Ils pensent que les moyens sont suffisants !! alors qu'on sait pertinemment qu'un accompagnement demande du temps, qu'une personne a besoin de temps

¹⁷ Amédée Thévenet et Jacques Désignaux, *Les travailleurs sociaux*, 6^e éditions, Paris, Editions PUF, 2002.

¹⁸ Stéphane Binhas, « Traiter la misère à coups de dossiers d'aide. La lassitude des travailleurs sociaux » in *Le monde diplomatique*, Juillet 2000, p.28.

¹⁹ Brigitte Bouquet, « Revenir à l'accompagnement global et personnalisé », in *Sciences Humaines*, n°159, Avril 2005, p.23.

²⁰ Signifie « double contrainte ».

pour évoluer... on a besoin de temps et pas de courir après le temps... », « charge de travail en augmentation avec des moyens financiers de plus en plus réduits; le temps accordé aux usagers s'en trouve réduit; les temps de "prise en charge" diminués. Les financeurs demandent de plus en plus de résultats; ils nous font entrer les personnes dans des cases », etc.

Comment expliquer d'un point de vue sociologique ce « mécontentement » ? Pour le comprendre, il nous paraît particulièrement judicieux de traiter le travail social comme un « champ » au sens de Pierre Bourdieu, c'est-à-dire « *un espace de jeu, un champ de relations objectives entre des individus ou des institutions en compétition pour un enjeu identique* »²¹. Autrement dit, le champ est aussi un ensemble de positions dans un espace délimité par la spécificité de son contenu et par l'adhésion à un certain nombre de valeurs, les valeurs du champ, positions qui, d'une part, ne se définissent et ne se comprennent que par rapport à l'ensemble des autres positions et qui, d'autre part, vont déterminer les pratiques de ceux qui les occupent. Ici l'enjeu passerait par la définition même du travail social à savoir l'ensemble des interventions visant à assister, aider, accompagner et éduquer les populations considérées comme les plus vulnérables. Dans cette perspective, il est intéressant de montrer comment en changeant les règles du jeu, certains professionnels du travail social ne comprennent plus le sens de leur action même si Jacques Ion note que « (...) *le discours récurrent sur le « malaise » et sur l'identité professionnelle, les interrogations sans cesse renouvelées sur le devenir du travail social font partie intégrante de la définition des professions et de leurs missions* »²². Et même si la critique des années 70²³ a pu contribuer à une véritable construction du travail social et par conséquent de leur identité, ce que nous avons recueilli dans notre questionnaire donne néanmoins à réfléchir.

Ainsi, ce que nous proposons c'est de voir comment et pourquoi les règles du jeu ont changé et quelles conséquences cela a eu sur l'identité professionnelle des travailleurs sociaux.

Les nouvelles règles du jeu du travail social

Dans cette perspective, il est nécessaire de définir la notion d'identité, et plus particulièrement d'identité professionnelle. Selon Claude Dubar²⁴, l'identité n'est pas donnée une fois pour toute, à la naissance. Elle se construit sans cesse, tout au long de la vie de l'individu. Et l'activité professionnelle est un moment qui permet la mise en œuvre de ce processus de socialisation permanent.

Historiquement, le travail social est fondé sur une « culture de métier », pour reprendre le terme de Renaud de Sainsaulieu²⁵, commune aux travailleurs sociaux et à laquelle ils adhèrent. Autrement dit, l'identité professionnelle se réfère au phénomène par lequel les individus développent un sentiment d'appartenance à un groupe professionnel particulier mais aussi à la manière dont ils intériorisent les valeurs de leur métier. Mais Manuels Castells souligne que « *Les identités sont des sources de sens pour les acteurs eux-mêmes et par eux-mêmes, elles sont construites par « personnalisation ». Même si elles peuvent provenir des institutions dominantes, elles ne deviennent des identités que lorsque (et si) des acteurs sociaux les intériorisent et construisent leur propre sens autour de cette intériorisation* »²⁶. Cette définition est intéressante car la crise identitaire des travailleurs sociaux ne serait-elle pas liée au fait qu'ils n'intériorisent pas ou plus les valeurs définies par les institutions sur le travail social ? Et nous émettons l'hypothèse que s'il y a identité incertaine aujourd'hui chez les travailleurs sociaux, c'est en premier lieu parce qu'ils n'adhèrent pas aux nouvelles règles du jeu du travail social qui définissent aujourd'hui leur action. Deux éléments concourent à cet état de fait.

En premier lieu, l'évolution du contexte économique et social marqué depuis les années 80 par une massification et une diversification des problèmes sociaux (augmentation du chômage, précarité...) a entraîné une évolution profonde dans les missions des travailleurs sociaux. Ainsi, Gilles Marchand note

²¹ Pierre Bourdieu, Question de sociologie, Paris, Editions de Minuit, 1984, p.197.

²² Michel Autes, Les paradoxes du travail social, Paris, Editions Dunod, 1999, p.233.

²³ Nous renvoyons à la revue Esprit, « Pourquoi le travail social ? », n° 4-5, avril-mai 1972.

²⁴ Claude Dubar, La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles, Paris, Editions Armand Colin, 1999.

²⁵ Renaud de Sainsaulieu, L'identité au travail, Paris, Editions Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1985.

²⁶ Manuels Castells, L'ère de l'information, Tome 2, Le pouvoir de l'identité, Paris, Editions Fayard, 1999, p.17.

que les travailleurs sociaux « ont eu à s'adapter à de nouveaux publics, comme les jeunes et les SDF, et à prendre en charge l'insertion professionnelle. Dans ce contexte, la réponse sociale s'est transformée ; de globale et individualisée, sur le long terme, elle devient focalisée sur l'urgence et la prestation de services ».²⁷ En effet, comme le fait remarquer Brigitte Bouquet « la base commune des travailleurs sociaux repose principalement sur l'action individuelle (chaque personne vit une situation spécifique, on doit y répondre de manière personnalisée) et l'approche globale des problèmes d'une même personne, ainsi que sur l'action collective. Mais celle-ci s'est progressivement effacée dans les années 90, à cause des dispositifs légaux qui privilégient de plus en plus la réponse ponctuelle (...). C'est cette nouvelle logique de la prestation de service qui explique la grande souffrance des travailleurs sociaux »²⁸.

En second lieu, la décentralisation, dont les effets ont été renforcés par les nouvelles formes de management et développement des pratiques qui gravitent autour de ce qu'on appelle habituellement la « culture d'entreprise », c'est-à-dire par l'imposition par une structure de valeurs et de comportements. Une telle position privilégie davantage les valeurs de l'institution au détriment des valeurs professionnelles. Ainsi, « On enjoint aux travailleurs sociaux de s'approprier les valeurs de leurs institutions, l'assistante immédiate pour éviter l'exacerbation des troubles sociaux locaux ou au contraire les promotions des valeurs « authentiques » pour éviter de sombrer dans des logiques de l'assistance par exemple (...). On conçoit que de telles exigences heurtent une éthique orientée essentiellement sur l'aide désintéressé aux personnes dans le besoin et sur la satisfaction de l'intérêt général. D'autre part, la décentralisation a renforcé les identités institutionnelles dans un milieu où les traditions et la culture étaient davantage de l'ordre du professionnel, « c'est-à-dire transcendaient le lieu et les institutions de mise en œuvre de l'expertise (...). En même temps, on sait que les institutions qui salarient des travailleurs sociaux se plaignent fréquemment de leur faible allégeance institutionnelle. Néanmoins, au fur et à mesure que s'approfondit la décentralisation, les logiques institutionnelles tendent à s'affirmer et prennent le pas sur les logiques professionnelles »²⁹. Autrement dit, c'est la « culture de métier » des travailleurs sociaux qui subit une remise en cause, culture qui, historiquement, fut élaborée par eux. Et pour François Aballéa, c'est l'éthique du travailleur social qui est remise en cause, « l'éthique désigne le système de valeurs et de référence qui encadrent la mise en œuvre de la pratique. Elle définit l'univers moral de la profession en même temps que son identité »³⁰. Cette éthique est basée autour de valeurs comme le « développement de l'autonomie, la participation démocratique, le refus des discriminations, le désintéressement, l'à priori favorable vis-à-vis de la demande, le respect de l'intimité des individus et des groupes... »³¹.

Ainsi, les nouvelles politiques, de fait, disqualifient en partie cette éthique que l'on pourrait qualifier de « modèle historique », et lui substituent un modèle d'intervention circonscrit dans un temps, de type contractuel, autour de projets et soumis à une évaluation partenariale. Dès lors, se développe chez les travailleurs sociaux confrontés à ce changement culturel, un profond sentiment d'insécurité, de déqualification, de dépossession, voire de disqualification. Et comme nous l'avons vu un peu plus haut, à travers les réponses que nous avons obtenues de notre questionnaire, il est demandé aux travailleurs sociaux d'être toujours et partout, notamment dans les instances de coordination, de pilotage ou d'évaluation, les porte-parole de leur institution et de ses orientations. Nous pouvons donc concevoir que de telles exigences heurtent une éthique orientée essentiellement sur l'aide désintéressée aux personnes dans le besoin et sur la satisfaction de l'intérêt général ou du bien public. Et comme le constate Jacques Ion et Bertrand Ravon, « (...) il convient de se demander si la procédure d'évaluation a un sens quelconque s'agissant du travail social, essentiellement invisible, ou plus exactement qui ne se voit que quand il fait défaut »³².

²⁷ Gilles Marchand, « Le travail social, entre urgence et souffrance », in Sciences Humaines, n°159, Avril 2005, p.18.

²⁸ Brigitte Bouquet, op. cit. p.23.

²⁹ François Aballéa, « Crise du travail social, malaise des travailleurs sociaux », in Recherches et Prévisions, « Travail social, trois points de vue », n°44, 1996, p.20.

³⁰ François Aballéa, op. cit., p.20.

³¹ François Aballéa, op. cit., p.20.

³² Jacques Ion et Bertrand Ravon, Les travailleurs sociaux, Paris, Editions La découverte, 2002, p.98.

En même temps que se met en place une « restructuration » du travail social, Jacques Donzelot et Joël Roman notent qu'un constat s'impose, « (...) celui d'une relative dévalorisation de l'image du travailleur social. La position « héroïque » du travailleur social, écartelé entre les préoccupations émanant des institutions qui le mandatent et le souci d'émanciper les publics auxquels il a affaire, a beaucoup perdu de sa crédibilité »³³. Autrement dit, nous devons constater que les règles du jeu du travail social ont changé sous l'impulsion à la fois des changements sociaux et de la décentralisation. Le « traitement social » des « surnuméraires » pour reprendre le terme de Robert Castel³⁴ étant l'enjeu du champ, le décalage entre les valeurs défendues pour arriver à cette fin pour les travailleurs sociaux et celles définies par les politiques sociales ne sont pas en adéquation. Finalement, nous pouvons avancer que le champ du travail social a subi plusieurs formes de « rationalisation », celle d'avant et celle d'après la décentralisation, et qu'une des conséquences qui a eu lieu en termes de champ, est que les travailleurs sociaux, autrefois dominants sont aujourd'hui dominés par le jeu institutionnel des politiques sociales.

En nous appuyant sur les réflexions de Max Weber, nous pourrions avancer que le travail social est passé d'une « action rationnelle par valeur » (défini historiquement), c'est-à-dire une action déterminée « par la croyance en la valeur intrinsèque inconditionnelle – d'ordre éthique, esthétique, religieux, ou autre – d'un comportement déterminé qui vaut pour elle-même et indépendamment de son résultat »³⁵ (ici l'éthique des travailleurs sociaux) à une « action rationnelle par finalité déterminée » définie « par des expectations du comportement tant des objets du monde extérieur ou de celui d'autres hommes, en exploitant ces expectations comme « conditions » ou comme « moyens » pour parvenir rationnellement aux fins propres mûrement réfléchies qu'on veut atteindre »³⁶ (définie ici par les politiques sociales). Ainsi, il y a une adéquation entre les moyens et l'objectif poursuivi et, on n'agit ni par expression des affects (et surtout pas émotionnellement) ni par tradition. Et si l'on étudie de près l'histoire du travail social, celui-ci doit désormais répondre à des « objectifs », des « procédures d'évaluation », etc. L'action est jugée selon ses performances, selon l'adéquation qu'on observe entre les résultats poursuivis et les ressources mobilisées pour les obtenir. Cette forme de rationalisation a des conséquences, puisque que Max Weber n'hésite pas à parler de « désenchantement du monde ». Son analyse insiste sur la dépersonnalisation croissante du monde et la perte de sens de l'expérience moderne. Il note ainsi que « *Le destin de notre époque, caractérisé par la rationalisation, par l'intellectualisation et surtout par le « désenchantement du monde », a conduit les humains à bannir les valeurs suprêmes les plus sublimes de la vie publique* »³⁷. C'est de cette description que découlent les conséquences majeures dégagées par le sociologue : l'entrée dans un monde froid, où l'homme serait contraint d'exister sans valeur suprême, dans un monde dépourvu de sens et privé de liberté.

Nous pouvons retenir de l'analyse de Max Weber que le « désenchantement du monde » issu de cette « rationalisation par finalité » fait que progressivement, dans toutes les sphères institutionnelles, la modernité se caractérise par la dépersonnalisation des relations sociales, par l'augmentation du pouvoir technique sur la nature et la société, par l'importance croissante du calcul et de la spécialisation. Pour faire le lien avec le travail social, reprenons les propos de Gilles Renaud, qui écrit que « (...) se poursuit l'entreprise prométhéenne à travers le déploiement de technologies toujours plus raffinées qui nourrissent le rêve d'une programmation du social. Le virage technologique du travail social prend en définitive les traits d'une quête incessante qui le doterait enfin de la toute-puissance lui faisant si cruellement défaut, et de fait, ce mythe de l'efficacité donne lieu à une surtechnicisation qui ne cherche plus que sa propre effectuation et fixe l'usager dans le statut d'objet d'expérimentation »³⁸. Et François Dubet n'hésite pas à écrire qu'« il n'est pas exagéré de dire que le travail social devient une entreprise de travail social, une ingénierie du social soumise progressivement à un principe de publicité »³⁹. Le traitement techniciste de la question sociale, imposé par les politiques sociales, bouleverse les valeurs

³³ Jacques Donzelot et Joël Roman, « 1972-1998 : les nouvelles donnes du social », in *Esprit* « A quoi sert le travail social », N° 241, Mars-avril 1998, p.8-9.

³⁴ Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Editions Gallimard, 1995, p.13.

³⁵ Max Weber, *Economie et société*, Tome 1, Paris, Plon, 1995, p.55.

³⁶ Max Weber, *idem*, p.55.

³⁷ Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Editions Plon, 1963, p.120.

³⁸ Gilbert Renaud, « La sociologie du travail social : du projet au trajet », in *Sociétés* n°20, Paris, Armand Colin, octobre 1988, p.38.

³⁹ François Dubet, *Le déclin de l'institution*, Paris, Editions Seuil, 2002, p.252

fondamentales des travailleurs sociaux qui sont passées d'une logique d' « accompagnement » à une logique de réponse standardisée aux problèmes sociaux.

Et finalement, ne pourrions-nous pas parler aujourd'hui de « désenchantement du travail social » en lieu et place du terme de « crise du travail social », terme fourre-tout au contour incertain ? Comment, à partir de ce point de vue montrer que les conduites artistiques de certains travailleurs sociaux puissent conduire à un « réenchantement du travail social », c'est-à-dire à un processus qui restaure l'éthique du travailleur social et par extension participe à une reconstruction identitaire ?

Les conduites artistiques des travailleurs sociaux : une esquisse d'analyse à partir du recueil de données

Un travail de terrain nous a permis de constater qu'il existait une classification plus ou moins explicite des pratiques artistiques dans le champ du travail social. Ainsi lors du Colloque « Arts singuliers – Approches plurielles »⁴⁰, il a ainsi été distingué quatre types de pratiques artistiques pour reprendre leurs termes : les « pratiques artistiques à orientation occupationnelle », les « pratiques artistiques à finalités éducatives et pédagogiques (développement des aspects cognitifs) », les « pratiques artistiques dont l'objectif est plus prioritairement thérapeutique » et les « pratiques artistiques comme moyen de réinsertion professionnelle et d'intégration sociale ». Lors de ce colloque certains travailleurs sociaux ont également déclaré qu'ils faisaient aussi ce type d'activité pour le « plaisir ». Cet aspect nous semble particulièrement intéressant car ce plaisir n'aurait-il pas un sens dans le contexte que nous avons décrit ? D'autre part, les frontières entre ces catégories ne sont pas si distinctes. En effet, une activité à orientation dite occupationnelle, peut aussi être éducative, pédagogique etc. Le fond réside dans la définition des termes, ce qui ne fut fait à aucun moment. Nous pensons qu'il est plus pertinent dans le cadre de notre recherche, de classer les conduites artistiques qui donnent lieu à représentation en public (qu'elle soit payante ou gratuite, qu'elle aie lieu à l'intérieur ou à l'extérieur d'une institution) ou à une non représentation. En effet, nous émettons l'hypothèse qu'une activité qui se donne à voir conduit à davantage de bénéfices symboliques, au-delà des effets sur les personnes visées.

Les résultats que nous présentons ici succinctement restent provisoires, notre enquête par questionnaire n'étant pas terminée. Néanmoins, rappelons que nous nous basons sur un échantillon de 330 travailleurs sociaux. Mais compte tenu qu'il n'est pas représentatif de l'ensemble des professions du travail social, il nous paraît plus intéressant de classer les professions dans les trois groupes d'intervention dont ils sont issus et que nous avons définis plus haut. D'autre part, les arts que nous avons retenus sont le chant, la musique, le théâtre, la danse, l'écriture, les arts plastiques, le cinéma et/ou la vidéo et la photographie. Ces arts sont susceptibles d'obtenir une reconnaissance par le champ artistique. En effet, nous avançons que le processus de « réenchantement » sera d'autant plus renforcé s'il s'agit d'un art légitimé par le champ artistique. Néanmoins, nous avons laissé dans notre questionnaire la possibilité de citer une « autre activité considérée comme artistique ». Et les résultats que nous présentons prennent en compte l'ensemble des activités artistiques citées par les personnes interrogées.

Cette brève analyse se base essentiellement sur des tableaux croisés. La variable dépendante est le fait d'avoir ou non une conduite artistique et les variables dépendantes sont les groupes professionnels, la conception du travail social avant de devenir professionnel, la définition du travail social, les relations hiérarchiques. Un dernier tableau indiquera les apports de l'expérience artistique. Enfin, pour mesurer l'attraction entre les modalités de chaque variable, nous utilisons d'une part la technique des pourcentages en ligne et d'autre part, l'indice élaboré par Philippe Cibois, c'est-à-dire le pourcentage à l'écart maximum qui permet de mesurer l'intensité des liaisons (nous la représenterons ici par deux couleurs : vert pour une attraction positive et bleu pour une attraction négative. Plus la couleur est foncée pour chacune des couleurs, plus l'intensité est forte et inversement).

⁴⁰ Colloque organisé par l'USAS (Union Solidarité Action Sociale) qui a eu lieu du 2 au 4 juillet 2004 à Montpellier sur le thème « L'intérêt des activités artistiques et créatives dans le développement, l'épanouissement et l'intégration des personnes handicapées ou en difficulté sociale ».

Premier point : une répartition différente des pratiques artistiques suivant le champ d'intervention.

Le tableau ci-dessous indique les groupes professionnels qui ont des conduites artistiques. Force est de constater que ce sont les professions de l'éducation et de l'animation qui sont le plus concernées : elles représentent 80,6% et 89,5% des personnes interrogées. Les professions axées sur la famille, ne s'élèvent qu'à 30,5%. Même si ce chiffre est beaucoup moins élevé que les deux autres catégories, il représente quasiment une personne sur trois. Nous pouvons expliquer cet écart par le fait que les professions de l'éducation et de l'animation ont été historiquement sensibilisées, par leur formation, aux approches artistiques, même si aujourd'hui cette dimension a presque disparu. Autrement dit, nous pourrions avancer que les professions axées sur la famille tendraient à émerger dans ce domaine (n'existant aucuns travaux antécédents à ce propos, aucune comparaison n'est possible).

	Ont des conduites artistiques ⁴¹	N'ont pas de conduites artistiques	Total
Professions axées sur la famille	30,5%	69,5%	100,0%
Professions éducatives	80,6%	19,4%	100,0%
Professions de l'animation	89,5%	10,5%	100,0%
Total	59,5%	40,5%	100,0%

Second point : l'influence de la conception du travail social

Nous avons voulu vérifier si la conception du travail social était la même une fois devenu professionnel et si elle influait sur le fait d'avoir ou non une conduite artistique. Nous observons ainsi une corrélation entre le fait d'avoir une conception du travail social identique avant et après le fait d'exercer la profession et celui d'avoir des conduites artistiques. Ce rapport est inversé pour ceux qui ont une conception différente. Et ce sentiment est parfois âpre. Ainsi nous avons pu relever, à titre d'exemple, les remarques suivantes : « Le caractère normatif de l'assistant social. Les injonctions des employeurs à faire de la paix sociale et non pas rechercher l'autonomie ou la réalisation de soi pour les individus », « La réalité de la détresse sociale. Les limites institutionnelles et personnelles du travailleur social », « le travail social que je m'imaginais m'apparaissait plus créatif et plus libre d'initiatives ».

	Ont des conduites artistiques	N'ont pas de conduites artistiques	Total
Conception identique	66,1%	33,9%	100%
Conception différente	53,7%	46,3%	100%
Total	59,5%	40,5%	100%

Cependant, nous pouvons constater (et ce n'est pas nouveau d'un point de vue sociologique) que le processus identitaire commence à la formation, voire avant la formation. Mais finalement nous pourrions émettre l'hypothèse que cette conception reste identique grâce au fait qu'il y ait conduite artistique. Dans ces conditions, les conduites artistiques participeraient au maintien de l'identité professionnelle.

Troisième point : le « monde administré » du travail social

Comme nous l'avons vu, le passage pour le travail social d'une « rationalisation par valeurs » à une « rationalisation par finalité » l'ont conduit d'un monde fondé sur l'éthique que nous avons défini, à partir de nos lectures, à travers les notions d'« accompagnement », d'« apprentissage », d'« observation », d'« action sociale », d'« animation » à un « monde administré » défini par la « normalisation », la « surveillance », la « gestion », la « technicité », le « discours » et l'« administration ». La notion de « contrôle social » est transversale aux deux mondes⁴². Et ici, nous

⁴¹ les arts plastiques représentent 19,8% des pratiques, le théâtre 13,5%, le chant 11,9%, l'écriture 12,6%, la musique 12,5%, la photographie 9,6%, le cinéma ou la vidéo 8%, la danse 7%, les autres types de pratiques citées considérées par les personnes interrogées comme artistiques (calligraphie, écoute musicale...) 5,9%.

⁴² Jacques Donzelot et Joël Roman note que « Le travailleur social n'est plus dénoncé pour sa fonction de gardien de l'ordre social mais suspecté par son public lui-même de ne pouvoir enrayer les conséquences d'une désorganisation sociale dont il s'estime la victime. (...) Par une étrange ironie de l'histoire,

constatons une opinion complètement différente entre ceux qui ont des conduites artistiques et ceux qui n'en ont pas. On notera ainsi que ceux qui n'en ont pas ont davantage une représentation critique sur le travail social puisque les termes qui reviennent sont « gestion », « technicité » et « administration » c'est-à-dire relatifs au « monde administré ». Tandis que ceux qui en ont, sont en complète opposition à ces notions et le terme mis en avant est l' « animation ». Autrement dit, nous commençons à percevoir que les travailleurs sociaux qui ont des conduites artistiques ont aussi une vision différente du travail qui pourrait être la conséquence de leur conduite.

	Ont des conduites artistiques	N'ont pas de conduites artistiques	Total
normalisation	62,8%	37,2%	100,0%
action sociale	57,5%	42,5%	100,0%
surveillance	64,0%	36,0%	100,0%
gestion	25,9%	74,1%	100,0%
apprentissage	65,4%	34,6%	100,0%
technicité	42,7%	57,3%	100,0%
accompagnement	59,9%	40,1%	100,0%
discours	55,0%	45,0%	100,0%
observation	66,4%	33,6%	100,0%
administration	35,7%	64,3%	100,0%
contrôle social	47,5%	52,5%	100,0%
animation	84,4%	15,6%	100,0%
Total	59,7%	40,3%	100,0%

Quatrième point : les relations hiérarchiques

Le point précédent se confirme avec le résultat suivant concernant les relations hiérarchiques issues du « monde administré ». Si avant la décentralisation, le travail social était peu hiérarchisé, avec la décentralisation, de profondes mutations ont eu lieu dans ce domaine. Ainsi nous pouvons observer que le fait de considérer les relations hiérarchiques comme « limitatives » est davantage un discours de travailleurs sociaux qui n'ont pas de conduites artistiques. Et inversement, elles sont « constructives » pour ceux qui en ont. Ceci voudrait-il dire que l'attitude de ces derniers est davantage consensuelle vis-à-vis de leur hiérarchie ? Nous obtenons une réponse paradoxale en analysant cette fois les apports de l'expérience issue de l'activité artistique.

	Ont des conduites artistiques	N'ont pas de conduites artistiques	Total
limitatives	51,4%	48,6%	100,0%
sans influence	66,7%	33,3%	100,0%
constructives	65,1%	34,9%	100,0%
autre(s)	65,9%	34,1%	100,0%
Total	59,3%	40,7%	100,0%

Cinquième point : les apports de l'expérience

Deux éléments principaux se dégagent du tableau suivant. Le premier est que l'activité artistique entraîne « une transformation des relations avec les usagers » et « un espace de liberté dans le travail ». On remarquera en parallèle qu'aucun n'ont eu de « promotion hiérarchique ». Autrement dit, nous pourrions émettre l'hypothèse que la pratique d'un art dans notre cas est un « acte désintéressé », et que d'autre part, cette manière de faire conduit ou reconduit à une relation peut-être davantage axée sur les notions d' « accompagnement » mais aussi d' « autonomie » par la découverte d'un « espace de liberté » et que cet espace participerait également à la construction identitaire des travailleurs sociaux.

	Effectifs	Fréquence
une transformation de vos relations avec les usagers	171	33,2%
un espace de liberté dans votre travail	155	30,1%
une transformation de vos relations avec vos collègues	64	12,4%
une reconnaissance de votre travail par les élus et partenaires	47	9,1%
davantage de sollicitation	39	7,6%
autre(s) apport(s)⊙	26	5,0%
rien de tout cela	10	1,9%
une promotion hiérarchique	3	0,6%
Total (par rapport au nombre de réponses)	515	100%

En guise de perspective et de conclusion provisoire...

Ces premiers résultats montrent, d'un point de vue statistique, que les travailleurs sociaux qui ont des conduites artistiques ont une vision différente du travail social. Ceci nous amène à réfléchir sur les fonctions sociales de l'art (dans le sens de processus de création). Et le rapport entre art et rationalité nous conduit aux réflexions des théoriciens de l'École de Francfort. Ainsi, selon Théodor W. Adorno, l'art est en lutte à la rationalité imposée au monde, rationalité dont il utilise quand même les moyens pour construire l'œuvre. Ainsi, il note ainsi que « *l'art est le refuge du comportement mimétique* »⁴³ et ajoute que « *Le fait que, en tant que mimétique, l'art soit possible au sein de la rationalité et se serve de ses moyens est une réaction à la médiocre irrationalité du monde rationnel en tant qu'administré* »⁴⁴ « (...) et l'art représente à l'encontre de ceci la vérité dans une double acceptation : tout d'abord en conservant l'image de sa fin détruite par la rationalité et en convaincant la réalité existante de son irrationalité et de son absurdité »⁴⁵. Cette proposition est intéressante, au vu de ce que nous avons vu à travers notre analyse, car si le discours des travailleurs sociaux qui ont des conduites artistiques dans ce « monde administré » qu'est le travail social pourrait être considéré comme « consensuel », ne faut-il pas y voir au contraire une forme de résistance ? En effet, Herbert Marcuse ne voyait-il pas dans l'art, malgré ses limitations idéalistes, et au milieu d'un monde de plus en plus totalitaire, la permanence de l'appel, sous forme de vraie nostalgie, à un monde de satisfaction humaine. Il notait ainsi que l'art est « *peut-être le retour de ce qui est refoulé* » sous sa forme la plus visible »⁴⁶ et il ajoutait, « *L'art ne peut rien faire pour empêcher la montée de la barbarie (...)*⁴⁷ car il « *ne peut pas changer le monde, mais il peut contribuer à changer la conscience et les pulsions des hommes et des femmes qui pourraient changer le monde* »⁴⁸. Dans ces conditions, les conduites artistiques des travailleurs sociaux pourraient constituer un refuge qui contribuerait à une reconstruction de leur identité professionnelle.

⁴³ Theodor W. Adorno, *Théorie esthétique*, Paris, Editions Klincksieck, 1974, p.77.

⁴⁴ Theodor W. Adorno, op.cit., p.77.

⁴⁵ Theodor W. Adorno, op.cit., p.77.

⁴⁶ Herbet Marcuse, *Eros et civilisation*, Paris, Editions de minuit, p.131.

⁴⁷ Herbert Marcuse, *Contre-révolution et révolte*, Paris, Editions Seuil, 1973, p.152.

⁴⁸ Herbet Marcuse, *La diimension esthétique. Pour une critique de l'esthétique marxiste*, Paris, Editions Seuil, 1979, p.45.

Bibliographie

- François Aballéa, « *Crise du travail social, malaise des travailleurs sociaux* », in Recherches et Prévisions, « *Travail social, trois points de vue* », n°44, 1996, p.11-22
- Theodor W. Adorno, *Théorie esthétique*, Paris, Editions Klincksieck, 1974
- Michel Autes, *Les paradoxes du travail social*, Paris, Editions Dunod, 1999,
- Stéphane Binhas, « *Traiter la misère à coups de dossiers d'aide. La lassitude des travailleurs sociaux* » in Le monde diplomatique, Juillet 2000, p.28
- Brigitte Bouquet, « *Revenir à l'accompagnement global et personnalisé* », in Sciences Humaines, n°159, Avril 2005, p.23
- Pierre Bourdieu, *Question de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 1984
- Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Editions Gallimard, 1995
- Manuels Castells, *L'ère de l'information*, Tome 2, Le pouvoir de l'identité, Paris, Editions Fayard, 1999
- Claude Chalaguier, « *Art et travail social* », in Forum (revue de la recherche en travail social), « *Art et travail social* », N°64, juin 1993, p.2-6
- Jacques Donzelot et Joël Roman, « *1972-1998 : les nouvelles données du social* », in Esprit « *A quoi sert le travail social* », N° 241, Mars-avril 1998, p.7-25
- Claude Dubar, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Editions Armand Colin, 1999
- François Dubet, *Le déclin de l'institution*, Paris, Editions Seuil, 2002
- Emile Durkheim, *Les règles à la méthode sociologique*, Paris, Editions PUF, 1990
- Jacques Ion et Bertrams Ravon, *Les travailleurs sociaux*, Paris, Editions La découverte, 2002
- Gilles Marchand, « *Le travail social, entre urgence et souffrance* », in Sciences Humaines, n°159, Avril 2005
- Herbet Marcuse, *Contre-révolution et révolte*, Paris, Editions Seuil, 1973
- Herbet Marcuse, *Eros et civilisation*, Paris, Editions de minuit, 1963
- Herbet Marcuse, *La dimension esthétique. Pour une critique de l'esthétique marxiste*, Paris, Editions Seuil, 1979
- Aude Mouaci, *Les poètes amateurs. Approche sociologique d'une conduite culturelle*, Paris, Editions l'Harmattan, 2001
- Gilbert Renaud, « *La sociologie du travail social : du projet au trajet* », in Sociétés n°20, Paris, Armand Colin, octobre 1988
- Sylvie Rouxel, « *Quand la culture rencontre l'action sociale. Réflexions à partir de quelques exemples de terrain* », Vie sociale, n°4, 2004, p.59-72
- Renaud de Sainsaulieu, *L'identité au travail*, Paris, Editions Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1985
- Amédée Thévenet et Jacques Désignaux, *Les travailleurs sociaux*, 6^e éditions, Paris, Editions PUF, 2002
- Max Weber, *Economie et société*, Tome 1 et Tome 2, Paris, Editions Plon, 1995
- Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Editions Plon, 1963